

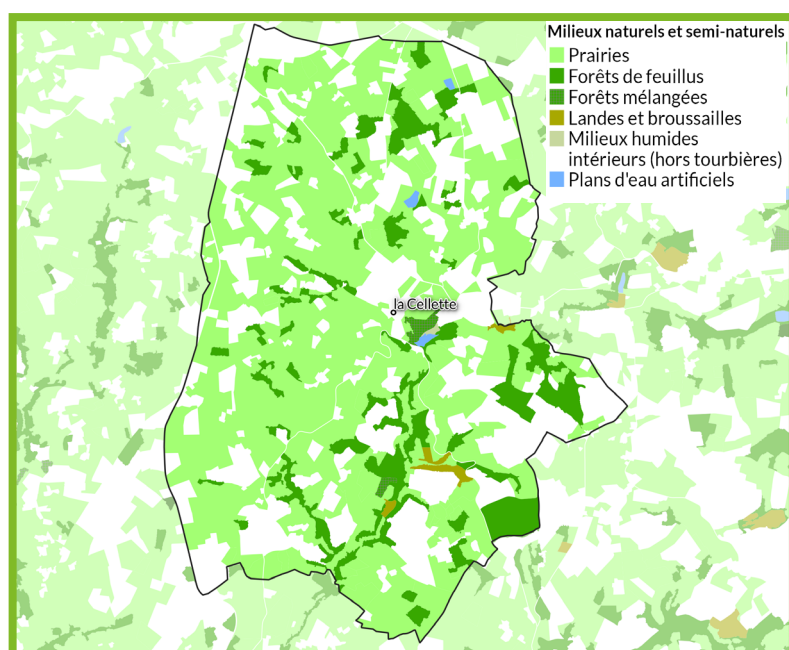


Commune de La Cellette

Département

23

Carte d'identité de la collectivité



© ARB N-A

Superficie du territoire : 21,40 km²
Nombre d'habitants : 262

Communauté de communes **Portes de la Creuse en Marche**

Espaces protégés :

→ 3 Cours d'eau classés pour protéger la continuité écologique : Affluent de l'Étang de la Cellette (sur 13.81 km), l'Étang de la Cellette (sur 4.41 km), les Caurets (sur 2,09 km).

Politique « biodiversité » du territoire

Depuis quelques années la commune de la Cellette a inscrit sa politique publique dans la conservation de son bocage et sa richesse en chemins couverts et ombragés ; elle a veillé à la préservation des corridors biologiques. Parallèlement elle a développé des actions de transition et de sobriété énergétique :

Le réchauffement climatique, l'absence de gestion de certains milieux notamment les milieux humides ou difficiles d'accès et d'autres menaces pèsent sur le bon état des milieux biologiques.

Fort de ce constat la commune s'est investie dans la gestion d'une petite forêt et des parcelles attenantes acquises. Cet investissement qui concerne une surface limitée à 10 hectares se doit d'être projeté et valorisé comme un outil pédagogique pour sensibiliser et éduquer les acteurs et différents publics à la richesse de l'interconnexion de multiples écosystèmes et à leur gestion.

Ainsi en partant d'un état des lieux de la flore, de la faune et de la ressource en eau, seront mis en évidence, illustrés et communiqués, l'interdépendance de nombreuses espèces animales, végétales et la nécessité de la continuité écologique.



© La Cellette



© La Cellette

Plan d'actions TEN

La commune de La Cellette a été reconnue pour les actions suivantes :

→ Diagnostic de l'existant de la faune et la flore sur une zone non entretenue depuis des décennies

Objectifs : établir un état des lieux afin de démontrer que les futures actions permettront de poursuivre et de favoriser la biodiversité du site.

→ Restauration des continuités écologiques du cours d'eau

Objectifs : améliorer la qualité écologique du cours d'eau tout en gardant ses différents usages ; restaurer la ripisylve ; communiquer sur les actions et évaluer les résultats, débit et températures.

→ Sensibilisation, formation, communication visant à passer à l'action

Objectifs : sensibiliser les citoyens, de la commune ou de passage, au travers d'installations ludiques sur les espèces faunistiques et floristiques du site préservé ; créer un outil pédagogique et de recherche pour mobiliser les scolaires et les étudiants ; inciter à la découverte et à la compréhension des espaces humides et boisés autour de contes et légendes de Creuse et du Limousin.



© La Cellette

Contact TEN



Camille CARCAT

Maire de la commune
Commune de La Cellette
mairielacellette@orange.fr

Une action réalisée par l'ARB NA dans le cadre de la Stratégie régionale pour la biodiversité, avec le soutien financier de :

